

Résolu: D'approuver ledit rapport, et d'en transmettre une copie à M. Beaubien.

20.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant, conformément à une demande de l'Honorable Ls. Beaubien, que les lignes homologuées de la rue de Gaspé, entre la rue Isabeau et la rue Molière, soient modifiées ainsi qu'indiqué sur le plan annexé audit rapport, en remplaçant les lignes blanches par les lignes rouges.

Résolu: D'approuver ladite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence, et de transmettre une copie du rapport de l'Ingénieur en Chef à M. Beaubien.

21.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant pour autorisation de paiement un compte de \$19.25 pour service téléphonique à la résidence de M. T. Lesage.

Résolu: Que le Bureau ne concourt pas dans la recommandation ci-dessus.

22.—Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité "re" ouverture et prolongement de la rue de la Montagne, demandant de recommander au Conseil la nomination de deux estimateurs de la Cité pour agir comme commissaires en expropriations conjointement avec deux autres commissaires nommés par la Cour Supérieure ou par un juge d'icelle, à la suggestion des parties intéressées à l'exclusion de la Cité, sous la présidence de l'un des recorders de la Cité.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant que MM. W. G. Owen et J. H. Prénoveau soient nommés pour agir comme tels, sous la présidence de son Honneur le Recorder.

23.—Son Honneur le Maire soumet au Bureau une lettre de la Canadian Fire Underwriters Association concernant l'institution d'une enquête sur l'administration du département de l'Aqueduc.

Après avoir mûrement considéré toute la question, le Bureau ne croit pas devoir acquiescer à cette demande pour les raisons suivantes:

10. La demande d'enquête ne contient aucune plainte spécifique et, par conséquent, ceci conduirait à une enquête illimitée qui causerait un trouble considérable dans les opérations du département, qui requiert actuellement tout le soin et toute l'attention de ses employés dans l'exécution de leur devoir.

20. Le Bureau des Commissaires a devant lui un état dont il peut donner copies à toutes les parties intéressées, lequel état ou tableau montre par ordre chronologique, toutes les demandes importantes faites par les ingénieurs en charge des travaux du département de l'aqueduc depuis 1904 et les résultats qui ont découlé de ces demandes.

Par l'examen de cet état ou tableau, il apparaîtra clairement que non seulement les ingénieurs n'ont pas été négligents en pourvoyant aux besoins du département, à mesure qu'ils se faisaient sentir, mais qu'ils ont aussi en tout temps, pourvu aux besoins possibles.

Le même état ou tableau montre également et de la même manière, que les prévisions convenables ont été faites par les ingénieurs pour les besoins concernant les pompes et les bouilloires.

30. Quant à ce qui concerne l'aqueduc proprement dit, le même état montrera aussi le zèle et la compétence des ingénieurs puisque le 5 janvier 1904, le Surintendant faisait son premier rapport, et attirait l'attention sur la nécessité d'étudier la question de l'élargissement de l'aqueduc qui était devenu insuffisant.

Au cours du mois de mars 1905, le 1er crédit de \$2,000 fut voté par le Conseil pour engager les assistants-ingénieurs techniques nécessaires pour aider les Ingénieurs du département dans l'étude du projet, et les travaux pour l'exécution de ce projet furent commencés au mois d'octobre 1907, date du commencement des travaux de construction de la conduite latérale.

Il ne fut pas perdu de temps après la complétion de cette conduite latérale, pour commencer les travaux d'élargissement de l'aqueduc, lesquels furent mis en cours d'exécution au mois de septembre 1909.

En 1910, sur l'ordre du Bureau des Commissaires, l'Ingénieur Surintendant de l'aqueduc fut requis de faire une étude plus approfondie de la question de l'élargissement de l'aqueduc, afin d'augmenter les dimensions de l'aqueduc projeté pour obtenir suffisamment de pouvoirs hydrauliques, non seulement pour le pompage de l'eau, mais aussi pour l'éclairage de la Cité. Le 21 novembre 1910, le Conseil approuvait le rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Aqueduc.

Resolved: That said report be approved of and that copy of same be transmitted to Mr. Beaubien.

20.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending, in accordance with Hon. Ls Beaubien's request, that the homologated lines of de Gaspé street, between Isabeau and Molière streets, be modified as indicated on the plan annexed to said report, by replacing the white lines by red lines.

Resolved: That said report be approved of and that a report be made to Council accordingly, and that a copy of the Chief Engineer's report be transmitted to Mr. Beaubien.

21.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings transmitting an account of \$19.25 for telephone service at Mr. T. Lesage's residence and recommending the payment of same.

Resolved: Not to concur in the above recommendation.

22.—Submitted a report from the City Attorney re opening and extension of Mountain street, asking that a recommendation be made to Council for the purpose of appointing two expropriation commissioners to act jointly with two other commissioners appointed by the Superior Court or a Judge thereof, at the suggestion of the interested parties, exclusive of the City, under the chairmanship of one of the City Recorders.

Resolved: That a report be made to Council recommending that Messrs W. G. Owens and J. H. Prénoveau be appointed to act as commissioners, under the chairmanship of His Honor the Recorder.

23.—His Worship the Mayor submitted a letter from the Canadian Fire Underwriters Association concerning the holding of an investigation into the city water Department.

After having fully considered the whole question, the Board did not deem it proper to grant said request for the following reasons:

10. The demand for an investigation does not contain any specific complaint and, the investigation would therefore be unlimited, which would cause considerable disturbance in the water Department, which requires great care and attention on the part of its employees in the performance of their duties.

20. The Board of Control have in their possession a statement, a copy of which can be given to all the interested parties, which clearly indicates by chronological order, all the important requests made by the engineers in charge of the works of the Water Department since 1904 and the results obtained therefrom.

This statement clearly shows that the engineers were not neglectful in providing for the successive wants of the Department, and that they have at all times, taken the necessary measures in order to meet its requirements.

The same statement also shows that all due provisions was made by the engineers as to pumps and boilers.

30. In regard to the aqueduct proper, the same statement also shows the zeal and competency of the engineers, inasmuch as on the 5th January 1904, the Superintendent made his first report, drawing attention to the necessity of considering the question of enlarging the aqueduct which was begun in the month of September 1909.

In March 1905, the first appropriation of \$2,000 was voted by Council to engage technical assistant engineers to help the engineers of the Department to study the project and the works required for the carrying out of the project were begun in the month of October, when the lateral conduit was begun.

No time was lost after the completion of the lateral conduit in proceeding with the enlargement of the aqueduct which was begun in the month of September 1909.

In 1910, the Board of Commissioners ordered the Superintending Engineer of the Aqueduct to make a further study of the aqueduct enlargement in order to increase its dimensions and to obtain sufficient hydraulic power, not only for pumping purposes, but also for lighting the City. On the 21st November 1910, the Council